



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## protection des consommateurs

Question écrite n° 97679

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche l'état des études sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires à bas coût.

### Texte de la réponse

Une récente publication, fondée sur l'analyse des étiquettes de quelques dix mille références alimentaires, a développé l'idée que la valeur nutritionnelle des produits dits de premiers prix était moindre. Une étude publiée en 2003, au Royaume-Uni par MM. Cooper et Nelson, indique a contrario que les produits de premiers prix sont de qualité nutritionnelle équivalente aux produits de marque. Il est donc nécessaire d'avoir une analyse pertinente sur la valeur nutritionnelle réelle des aliments de moindre coût. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) devrait être très prochainement saisie à ce sujet, par les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation. L'avis que rendra l'AFSSA permettra d'informer en toute transparence les consommateurs et les professionnels de santé et de l'alimentation. Par ailleurs, ces préconisations seront également utiles aux industries agroalimentaires, qui participent à l'effort général d'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97679

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6335

**Réponse publiée le :** 22 août 2006, page 8782